



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « SECURITE OPTIQUE » DU ROP

Date 01 mars 2023
Lieu Réunion en visioconférence

Présents

Mahmoud Idir	ICARE Orléans
Valérie Reita	Institut Néel - Grenoble
Marc Fabert	XLIM Limoges
Christelle Velly	FOTON Lannion
Marc le Parquier	CERLA Lille
Marie Géléoc	LIDYL Saclay

Ordre du jour :

1. Point sur les interventions et sollicitations en 2022
2. Echanges sur les projets à venir
3. Relations avec la Coordination Nationale de Prévention et de Sécurité du CNRS (CNPS)
4. Difficultés liées à la mise en place de formation de recyclage « Sécurité Laser »
5. Kit formation de sécurité laser

Début de réunion : 9h00

Point n°1 : Point sur les interventions et sollicitations en 2022

M. Idir est intervenu lors d'une formation RSL pour le compte de la DR Alsace en septembre 2022. Les autres intervenants étaient Jean-Louis Tecquert (IRPS DR Alsace) et Karine Chabert (Médecin du Travail CNRS – DR Rhône Auvergne). La demi-journée consacrée à la prise en main de l'outil LISA a été remplacée par la présentation des méthodes de calculs, avec quelques exemples à traiter. Lors de cette formation, une présentation a également été faite sur le rôle de l'apport des réseaux dans la prévention des risques lasers, avec notamment une présentation du GT Sécurité Optique du ROP.

M. Idir et M. Fabert ont été sollicités par une RSL d'un laboratoire de Limoges confrontée à la problématique de mise en sécurité d'installations expérimentales combinant lasers et robots manipulateurs multi-axes. Des propositions ont été faites et nous n'avons pas encore eu de retour.

Du fait notamment de l'absence de l'outil LISA, C. Velly a été sollicitée par l'IRPS de la DR Bretagne pour la mise en œuvre de formation sur les calculs de prévention laser. Cette problématique, qui n'est malheureusement pas nouvelle, se pose également pour l'ensemble des RSL de toutes les DR. Cet aspect avait déjà été soulevé lors d'une précédente réunion du GT en 2021.

M. Géléoc fait une synthèse des changements en cours au sein du GT Sécurité Optique et Laser du CEA, notamment sur les formations sécurité laser. Le GT y voit peut-être une occasion sur des possibilités de formations communes, si cela s'avère possible et intéressant pour toutes les parties concernées. M. Idir se propose de prendre contact avec F. Coquelet, animateur du GT CEA, pour en discuter.

Point n°2 : Relations avec la CNPS

M. Idir rappelle les échanges qu'il a pu avoir avec la CNPS concernant l'absence de Chargée de mission ROA et l'arrêt de l'accès à l'application LISA. La CNPS est en cours de recherche de candidats pour le poste de chargé de mission ROA. Le GT sera prévenu une fois que le nouveau CM sera recruté.

Concernant l'application LISA, M. Le Parquier a travaillé dans un GT avec C. Six (ex chargée de mission ROA) et L. Martin (ex-ingénieur CNRS) pour le recensement des bugs et dysfonctionnements répertoriés dans LISA. Après le départ de ces derniers, ce travail s'est arrêté, n'autorisant pas pour le moment une reprise des calculs avec LISA. Ce point sera discuté avec la CNPS une fois que le(la) nouvelle chargé(e) de mission sera recruté(e).

Point n°3 : Formation de recyclage « Sécurité Laser »

La question se pose quant à la forme que pourrait prendre une formation de recyclage en sécurité laser. A qui s'adresserait-elle ?

Cela concerne le cas des nouveaux entrants ayant déjà eu une formation par ailleurs, suivant l'ancienneté de celle-ci. Le CNSO propose pour ses formations de recyclage tous les 5 ans. Mais cela n'apparaît pas dans le Code du Travail. Cela ne concerne que les mesures d'exposition. A confirmer.

C. Velly a mis en place dans son unité des tests théoriques (type QCM) et des tests sur cas pratiques (en labo ou d'après vidéo) pour valider les formations. Ce type de tests ou questionnaire pourrait être proposé pour accompagner les kits de formation ainsi que comme outil d'évaluation sur la nécessité de recyclage.

Quid également des permanents « anciens » qui n'ont jamais suivi, ou alors depuis très longtemps, de formation sécurité laser, et à qui il est difficile de faire suivre une formation ? Ce type de situation peut influencer les plus jeunes sur l'intérêt de suivre ces formations.

Dans ce cas, le RSL ne peut obliger les personnels mais doit avoir le soutien de la direction de son unité.

Point n°4 : Kits de formation

Des derniers ajustements sont faits pendant la réunion sur le kit de formation pour les nouveaux entrants.

Le kit de formation à destination des utilisateurs de lasers sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du GT. Du fait du départ de F. Gobert du GT, une redistribution des thématiques abordées est proposée.

Afin de conserver une cohérence entre les différents kits de formation et, en particulier, avec la formation dispensée aux RSL, il est proposé de s'appuyer sur les outils de présentation de cette dernière pour l'élaboration du kit « utilisateurs ». M. Idir transmettra aux membres du GT, les fichiers correspondants.

Date de prochaine réunion :

Il est proposé que la prochaine réunion se fasse en présentiel avant l'été (semaine 24 ou 25).

M. Idir contactera la MITI pour réserver une salle au CNRS Michel-Ange.

Fin de réunion : 12h00